



Covid 19 : quand le remplacement des agents des collèges et lycées vire au casse-tête

Avec l'aggravation de l'épidémie, les collectivités peinent à remplacer les agents des collèges et des lycées touchés par la maladie. Les départements et les régions doivent solliciter des nombreux renforts, tout en rassurant les agents sur leur sécurité. Dans les établissements, la tension est palpable. Le 21 septembre 2020, au lycée Emilie du Chatelet à Serris (Seine-et-Marne), un agent d'entretien était déposé positif au coronavirus, entraînant l'arrêt de neuf autres agents. C'est donc une équipe réduite à quatre personnes qui a procédé au nettoyage renforcé des locaux le week-end. « Insuffisant » pour les syndicats d'enseignants, qui exerçaient leur droit de retrait dès le lundi matin, tandis que la cantine était suspendue jusqu'au 30. Dans deux collèges du Val-de-Marne, c'est l'ensemble de l'équipe d'entretien qui a été mise en quatorzaine après avoir déjeuné sans respecter les gestes barrière. Depuis début septembre, les épisodes de ce genre se multiplient. Pour les territoires en alerte renforcée ou maximale, la gestion des agents techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) est devenue très complexe. Les collectivités tentent malgré tout de s'organiser pour éviter les fermetures d'établissements scolaires ou l'arrêt de la restauration scolaire.

« La situation est tendue dans les lycées d'Ile-de-France, confirme Julien Fonté, co-secrétaire général de la FSU territorial de Seine-Saint-Denis. Avec le protocole sanitaire, et les absents pour cause de maladie ou de vulnérabilité, les agents se retrouvent à faire des journées impossibles ! Mais les questions de sous-effectif se posaient bien avant la crise. Il aurait fallu recruter avant ! » Pour faire face à la situation, la région a voté le 24 septembre 2020 la création d'un fonds d'urgence ressources humaines doté de 2 millions d'euros. Il permet aux établissements d'avoir recours à l'intérim pour pallier rapidement les absences des personnels. « On va prendre des intérimaires le temps de la crise, et après on continuera comme avant ! » s'insurge Julien Fonté.

Marie-Carole Ciuntu, vice présidente en charge des lycées et de l'administration générale à la région Ile-de-France se défend de tout manque d'anticipation, avec le recrutement de 120 agents supplémentaires à la rentrée. Un nombre qui paraît insuffisant pour faire face à l'ampleur de la deuxième vague en Ile-de-France et couvrir les besoins des 465 lycées et des 8 500 agents qui y travaillent. « Pour un agent positif, c'est en moyenne quatre agents qu'il faut retirer de l'établissement », admet elle-même l'élue.

« Nous avons pris la crise de plein fouet ! » convient de son côté Anaïs Luquedet, directrice des collèges en Gironde. Depuis début septembre, le département a pu compter jusqu'à deux ATTEE absents par collège en moyenne, sur 105 collèges et 1300 agents. « Beaucoup de principaux nous alertent sur la fatigue des agents qui n'arrivent plus à faire leur travail », témoigne également Elodie Poujade, directrice adjointe en charge des services ressources et de la sectorisation au conseil départemental du Val de Marne. Malgré la centaine de remplaçants pour soutenir les 950 agents des 105 collèges, cela ne suffit plus. Le département a donc recours à l'intérim pour soulager les équipes de la restauration scolaire entre 11h et 15h et envisage le recours à des associations d'insertion pour constituer une équipe mobile. « Nous sommes en cellule de crise tous les matins à 9h pour étudier les situations et prioriser les effectifs. Nous gérons au jour le jour », admet-elle.

En Seine-Saint-Denis une équipe mobile de 60 personnes permet en temps normal de palier l'absentéisme structurel d'une population vieillissante. 110 personnes en CDD ont été recrutées pour faire face à la crise sanitaire auxquelles s'ajoutent 90 personnes en parcours emploi compétence au sein du conseil départemental. Le département recourt également à quatre associations d'insertion pour des interventions ponctuelles de quelques heures. De 70 interventions par mois en temps normal, le département est passé à 500 en septembre. « Lorsque toute une équipe est évincée, ce qui est arrivé à cinq collèges depuis la rentrée, nous faisons appel à une entreprise privée qui gère l'entretien durant cinq jours, et nous remplaçons les repas à la cantine par des paniers secs », témoigne Alice Giralte, directrice de l'éducation et de la jeunesse.

L'Ile-de-France a aussi prévu la distribution de plateaux froids en cas de d'impossibilité d'assurer la cantine, qui ne sont facturés ni au lycée, ni au parents.

En Nouvelle Aquitaine, territoire également très touché par l'épidémie, mais aussi très vaste, il n'est pas aisé de recruter du personnel remplaçant dans certaines zones excentrées. Avec 296 lycées et 5 200 agents, une centaine d'agents permettent de palier les absences, auxquels s'ajoutent un vivier de personnels contractuels qui peuvent à terme postuler pour les postes vacants. A la rentrée de septembre, ce sont 530 contractuels qui ont été positionnés sur la suppléance dans les établissements de Nouvelle-Aquitaine. « Nous voulons éviter que les agents soient en arrêt à cause de charges de travail trop lourdes », souligne Isabelle Jallet, Directrice des ressources humaines de la région. Pour cela, le taux de remplacement qui est actuellement de 60% devrait augmenter de manière significative, annonce-t-elle.

Pour Gérard Ruster, secrétaire général de la FSU territorial Ile-de-France, le malaise des ATTEE provient aussi beaucoup de la double autorité fonctionnelle et hiérarchique qui crée des tensions. Si cette question n'est pas nouvelle, elle se trouve exacerbée par la crise sanitaire. « Les gestionnaires et proviseurs des lycées ne font pas systématiquement remonter les problèmes, dénonce-t-il. Chaque établissement fait comme il veut ! Donc les agents ont peur et se mettent en arrêt dès qu'ils se sentent mal ».

« Il faut être honnête. Avec 465 lycées, on ne peut pas dire que l'ensemble des proviseurs et gestionnaires ont donné l'alerte au moment où il le fallait », admet Marie-Carole Ciuntu. L'élue assure néanmoins faire confiance à leurs appréciations. « C'est une gestion au cas par cas ! Les établissements ne sont pas égaux entre eux. Les proviseurs font au mieux pour protéger les élèves et les personnels. Mais nous encourageons les agents et les syndicats à nous saisir s'ils constatent un problème ! » Pour faciliter la communication avec ses 8500 agents, la région a d'ailleurs prévu que chacun soit doté d'une tablette pour se rapprocher du service des ressources humaines, et soit formé à son utilisation.

En Seine-Saint-Denis, on estime que le département répond aux besoins des agents. « Ils ne se sentent pas menacés. Sur 130 collèges, nous n'avons eu que cinq saisines syndicales depuis la rentrée. Mais nous sommes conscients de la responsabilité qui pèse sur eux », admet Alice Giralté. D'autant qu'en Seine-Saint-Denis, le protocole va au delà des consignes de l'Education nationale : augmentation de la fréquence du nettoyage de certains points de contact, nettoyage des sanitaires trois à quatre fois par jours au lieu de deux, lavage des sols deux fois par jour au lieu d'une, désinfection des souris et clavier après chaque utilisation et non en fin de journée... « Nous avons modulé les moyens en ressources humaines en conséquence, d'où le recours aux associations d'insertion », insiste la directrice de l'éducation et de la jeunesse. En Nouvelle Aquitaine, une cellule de crise se réunit tous les quinze jours pour faire le point sur les mesures prises, regroupant représentants des proviseurs et des gestionnaires, la DRH, les directions de l'éducation et de la construction immobilière. « Nous essayons de donner des directives qui vont dans le même sens », insiste Isabelle Jallet.

La Gironde, elle, s'est appuyée sur ses six conseillers d'hygiène qui accompagnent les équipes des collèges et coordonnent l'application du protocole sanitaire. « Les agents nous sollicitent beaucoup sur les demandes des principaux. Ces inquiétudes sont légitimes et demandent parfois des explications de texte. Une alerte peut-être utile pour recadrer les choses avec l'équipe de direction. En cas de tension, le conseiller d'hygiène se déplace alors une demi-journée, passe en revue les protocoles et rassure les équipes », détaille Anaïs Luquedet. Les trois agents de la médecine de prévention jouent également un rôle en apportant des réponses individualisées aux agents. « Ils ont un questionnaire type qui permet d'orienter la personne par rapport à sa potentielle vulnérabilité », ajoute-t-elle. Pour elle, tout cela apaise le climat, et participe de la résilience du département face au virus. « Nous n'avons eu aucune fermeture de collège, alors que le virus circule activement » se réjouit-elle.

Focus

Une note salée pour les collectivités

Ces efforts portés par les collectivités ne sont pas sans incidence sur leur budget. « Rien que pour

les associations d'insertion, nous sommes passées de 9 000 à 60 000 euros par mois », rapporte Alice Giralté pour la Seine-Saint-Denis. En Gironde, une enveloppe de 200 000 euros a été débloquée pour faire face aux remplacements d'ici à la fin de l'année, venant gonfler de 30% l'enveloppe annuelle. La Nouvelle Aquitaine, débourse quant à elle 12 millions d'euros pour les agents contractuels assurant des remplacements dans les lycées auxquels il faut ajouter 3,7 millions d'euros pour les titulaires remplaçants